

Rapport P-478 A/B de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 1^{er} novembre 2022: «De la place pour les piétons et les espaces verts aux Eaux-Vives».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 31 octobre 2023,
dans le rapport P-478 A/B)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-478 au Conseil administratif le 31 octobre 2023.